|  |  |  |
| --- | --- | --- |



**La Prévention de l’Extrémisme Violent**

**À travers l’Engagement Communautaire des Jeunes et l’Appropriation Locale de la Stratégie Nationale de la Lutte Contre le Terrorisme et l’Extrémisme**

**CREATE - Projet pilote**

**Termes de Références**

**Pour le recrutement d’un Consultant-Conseiller Technique**

**en Prévention de l’Extrémisme Violent**

**Introduction:**

*L’Organisation Tunisienne pour la Cohésion Sociale (OTCS)* a été créée en 2015 (JORT 02/ 2016) par un groupe d’experts en cohésion sociale et notamment en matière de prévention et gestion des conflits, la facilitation du dialogue et la médiation. Les fondateurs de l’association travaillent également avec des associations et des organisations internationales non gouvernementales.

L’OTCS a organisé une Retraite Stratégique en 2018, au cours de laquelle ses membres fondateurs ont pu définir sa vision et son plan stratégique 2018-2020. La mission et les valeurs de l’OTCS, s’énonce ainsi: «L’organisation Tunisienne pour la Cohésion Sociale œuvre à promouvoir une culture de dialogue par une meilleure connaissance des dynamiques et des facteurs d’instabilité ayant un impact sur la cohésion sociale et le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et de la société civile en matière de facilitation et de régulation ».

Cette vision se concrétise à travers les outils et approches suivants:

• Le diagnostic, l’analyse et la production de documents et de rapports.

• La création de canaux de dialogue et de collaboration entre les acteurs en conflit.

• La formation et le renforcement des capacités des acteurs en matière de «prévention et de gestion de conflits » et de « facilitation de dialogue ».

• La mise en place de systèmes de veille et de prévention de conflits au niveau communautaire.

La vision préconisée s’articule autour de quatre axes stratégiques prioritaires qui peuvent changer pour s’adapter au contexte. Ces axes sont les suivants : (1) prévenir l’extrémisme violent, (2) favoriser une meilleure cohésion sociale auprès des jeunes, (3) développer un réseau de facilitateurs pour le dialogue et le consensus, (4) renforcer les capacités des acteurs de régulation des conflits institutionnels et de la société civile.

L’OTCS fait recours à une multitude d’activités et d’outils à savoir: l’organisation d’ateliers de réflexion et de débats, le renforcement des capacités, les interventions pour gérer des conflits sur le terrain, la réalisation de recherches sur le thème de la cohésion sociale, l’organisation d’évènements nationaux et internationaux pour interconnecter les différents acteurs en la matière et des partenariats et collaboration avec des organisations à but non lucratif nationales et internationales dans le domaine de la cohésion sociale.

**Pour plus d’informations sur l’OTCS:**

([https://www.facebook.com/OTCS](https://www.facebook.com/OTCS2/photos/a.1013747238699531/3533985803342316/))

**Le réseau Rehab:**

OTCS est membre fondateur du réseau **Rehab** (Le Collectif des Associations de Réhabilitation et de Réinsertion- JORT 118- 14 Décembre 2021, P 2803) qui est composé de neuf autres associations qui sont : IRADA, ABFID, Rawafed, Tunisia+, We Youth, Insaf Kef, Thabboura, Safe Societies, SWB. La mission du réseau rehab se concentre sur la question de la réhabilitation et la réinsertion de toutes sortes de catégories vulnérables. Pour se faire le réseau prône une approche spécifique qui combine deux actions: la première étant un travail d’assistance et d’appui aux personnes en tant qu’individus, la deuxième étant le renforcement des sociétés dans lesquelles se développent leurs vulnérabilités et marginalisation. Dans le cadre de la réalisation du projet CREATE (un projet pilote de Prévention de l’Extrémisme Violent), les associations membres du réseau Rehab seront responsables au niveau de chaque municipalité à la bonne réalisation des différentes activités du projet.

**Contexte général du projet CREATE:**

Les jeunes vulnérables et frustrés sont soumis à des politiques litigieuses et contentieuses cumulées à tous les niveaux. Les manifestations les plus problématiques et conflictuelles de ces politiques sont :

* Un accès très formaliste et non facilité aux services publics dont les jeunes auront besoin, tant au niveau national que local,
* Les dynamiques sociales violentes liées aux vulnérabilités et à la marginalisation qui ont augmenté quantitativement et qualitativement au cours des dix dernières années avec des répercussions sur les dynamiques générales de la violence qui gagnent plus de niveaux et se diversifient davantage avec une certaine acceptation et " valorisation " sociale,
* Les dynamiques "frustrées" des jeunes dont les besoins et les aspirations sont souvent exprimés de manière euphorique, ne trouvent toujours pas de réponse. L'absence de ces réponses ou leurs limites attirent les jeunes vers des expressions et des dynamiques violentes, radicales et extrémistes. Ces dernières sont attrayantes et s'offrent comme des espaces et des contenus canalisant la frustration des jeunes,
* Le manque d'espaces facilités ou soutenus pour les opportunités créatives des jeunes, en particulier dans les communautés marginalisées,
* Le manque considérable d'initiatives locales qui impliquent les jeunes et leur offrent des possibilités de participation à la gestion des affaires quotidiennes de la ville,
* La "centralité" excessive des actions de lutte et de prévention de l’extrémisme violent et ses répercussions en termes d'inclusion et de participation au niveau local. Une centralisation qui exclut toute contribution des régions et des villes (Municipalités) dans les efforts nationaux de PCVE et plus particulièrement dans la déclinaison de la Stratégie Nationale de lutte contre le terrorisme (SNLCT) au niveau institutionnel et communautaire.

Bien que les jeunes ne doivent pas être considérés comme les seules "victimes" des politiques litigieuses mais aussi comme des acteurs clés dotés d'un potentiel très important et très créatif, ces politiques litigieuses ne facilitent aucun type d'engagement des jeunes (en particulier au niveau local). Lorsqu'il s'agit de la prévention de l'extrémisme violent, les jeunes sont actuellement absents.

Dans ce cadre, il est plus qu'évident qu'un engagement créatif des jeunes, soutenu par des interventions ciblées de tous les acteurs et renforcé par un changement dans la gouvernance de la stratégie de lutte contre le terrorisme, est avant tout une priorité essentielle.

**Grâce aux initiatives des Plans d'Engagement Communautaire (PECs) et à l'appropriation locale des principaux piliers de la Stratégie nationale de la lutte contre le terrorisme**, le projet CREATE tentera de répondre aux dynamiques les plus complexes des jeunes:

* Comment peut-on impliquer efficacement les jeunes à travers leur créativité et leur dynamique intrinsèque ?
* Comment peut-on impliquer les différentes parties prenantes locales dans l'effort national de prévention et de lutte contre l’extrémisme violent à travers un processus d'appropriation locale qui mène à des approches, des stratégies et des outils locaux tangibles ?
* Quel type de processus de renforcement des capacités contextualisés et adaptés devons-nous concevoir et mettre en œuvre pour améliorer la coordination, la communication et la synergie des différentes parties prenantes afin qu'elles puissent soutenir l'engagement des jeunes et les capacités des parties prenantes locales à les impliquer et à jouer un rôle efficace dans la stratégie de prévention et lutte contre l’extrémisme violent?

**Le projet:**

Le projet CREATE: “Prévenir l’extrémisme violent à travers la créativité des jeunes au niveau local ainsi que l’appropriation locale des principaux piliers de la startégie nationale de la lutte contre le terrorisme, reposera sur le développement participatif d’initiatives localisées (Plans d’Engagement Communaux PECs) et l’enaggement de neuf municiaplités dans un processus de renforcement de capacité, de participation et de collaboration avec les jeunes à propos de leur contribution créative dans la prévention del’extrémisme violent.

Le processus des PECs se traduira sur le terrain en des processus holistique de renforcement de capacités, de changement de perception, de vulgarisation des concepts clés dans le domaine de la Prévention et Lutte contre l’extrémisme violent, Résiliences, Réhabilitation-Réinsertion, d’appui aux capacités d’engagement communautaires, de renforcement de capacités et des programmes de sortie ainsi que d’appui aux capacités/initiatives créatives des jeunes vulnérables et à risque dans des communautés vulnérable.

Ces processus seront interactifs et ouverts permettant ainsi d’ouvrir à chaque niveau de transformation-renforcement de capacités, une sorte de fenêtre pour des collaborations et d’appuis qui viendront des principaux acteurs de la communauté cible. Chaque interaction essayera de couvrir un des axes de travail sur les jeunes, la communauté ainsi que les acteurs de l’écosystème.

Les PECS seront pratiquement des leviers pour chaque municipalité cible du projet, pour garantir la production finale d’une sorte d’approches localisées de Prévention de l'extrémisme violent dont le principal outil, sera ces processus eux-mêmes (les PECs développés par des jeunes dans le cadre d’un processus holistique et transformateur).

Le projet CREATE repose ainsi sur un processus qui compose le mot CREATE (Comprendre, Renforcer, Écouter, Appuyer, Transformer, Entretenir). Afin d’appuyer la réalisation de toutes les composantes du projet dont une étude sociologique (orientée action) sur l’impact des politiques publiques locales sur les jeunes et un processus holistique de développement positif des jeunes et d’implication créative des autorités locales dans les efforts nationaux de la prévention de l’extrémisme violent et du développement positif des jeunes, l’OTCS se propose de recruter un Conseiller Technique en Prévention de l’Extrémisme Violent et en Développement Positif des Jeunes (dans ce document: CT-PEV/DPJ).

**Nature et formes de l’appui théorique et programmatique du CT-PEV/DPJ:**

Le CT-PEV/DPJ appuiera les différentes composantes du projet sur deux niveaux:

1. Appui en méthodologie et en outillage de la composante étude du projet:

L’étude est une des composantes essentielles du processus CREATE qui est la partie “**Comprendre**”. Elle garantira pour le projet une bonne compréhension de l’impact des politiques publiques locales sur les jeunes et l’identification des niveaux conflictuels de ses politiques. Elle doit également aider à identifier des catégories hétérogènes de jeunes qui peuvent être des bénéficiaires directs et indirects du projet. Le CT-PEV/DPJ va appuyer les documents de méthodologie comme il va appuyer l’équipe programme et le consultant sélectionné pour la réalisation de l’étude dans l’élaboration des outils de collecte de données (un questionnaire et des guides d’entretiens) et le développement des outils d’analyse de données. Le CT va également aider le chercheur dans l’identification des jeunes bénéficiaires du projet.

Pour l’équipe programmatique, le CT-PEV/DPJ sera appelé à appuyer également un processus de validation des résultats de l’étude composé de deux workshop régionaux et un atelier national de validation. A ce titre, il/elle va contribuer à la préparation des trois activités susmentionnées et ce au niveau de l’identification des aspects relatif à la PEV/DPJ, consolidation des résultats de la recherche et appui au processus de sélection des jeunes cibles du projet.

1. Appui en connaissances, facilitation et en outillage au processus holistique de développement positif des jeunes:

Le projet CREATE comme mentionné est composé d’un ensemble d’activités qui visent à 1) appuyer des capacités, 2) impliquer les jeunes dans des dialogues communautaires, 3) permettre aux jeunes de concevoir et développer des plans d’engagement créatifs pour leurs communautés, 4) faciliter une synergie positive entre les jeunes et les autorités locales, 5) permettre aux municipalités cibles de ce projet de communiquer avec les jeunes dans le cadre de *safe spaces* afin de rendre la PEV/DPJ une responsabilité commune.

Le CT-PEV/DPJsera impliqué directement dans les processus suivants:

1. Les Camps de DPJ (*PYDCs*):

### 9 séries de *PYDCs* seront organisées dans le cadre de ce projet avec la participation de 50 jeunes pour chaque camp (durant quatre mois dans les neuf municipalités). Le CT va appuyer l’équipe programmatique dans la préparation des contenus des workshop qui seront organisés dans le cadre de ces camps. Le CT va également aider les coordinateurs locaux du projet dans l’organisation et l’animation des camps. En perspective du développement des PECs, le CT va aider à identifier les activités les plus créatives.

Durant les deux premiers jours des camps, le CT va aider à développer du contenu et des outils pour des formations interactives en *soft skills*. Le CT va aider durant les deux derniers jours des camps à identifier les activités les plus créatives qui vont composer les PECs. Le CT va finalement appuyer le processus de présentation des activités par les jeunes.

1. Les sessions de résilience:

Deux sessions de découverte de résilience par communauté vont être organisées. 25 bénéficiaires vont participer à ces séances. Les séances visent à préparer un guide de PEV-Résilience. Le CT va appuyer ce processus et contribue au développement de ce guide dont l’objectif est la simplification des principaux termes de PEV/DPJ. Le CT va travailler à ce niveau sur l’harmonisation et le rapprochement du contenu de ce guide avec les principaux axes de la stratégie nationales de la lutte contre le terrorisme et l’extrémisme. Durant la deuxième phase de ces sessions, le CT va appuyer le processus d’introduction des principaux concepts de violence, d’extrémisme, d’extrémisme violent et de PEV/DPJ.

1. Les dialogues locaux de PEV:

18 dialogues locaux sur la PEV seront organisés en partenariat avec la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes (FNCT), la CNLCT et ses correspondants régionaux, les municipalités, les institutions locales et les jeunes. L’objectif de ces dialogues serait l’initiation d’un dialogue informel sur la contextualisation et la “décentralisation” de la stratégie nationale de la lutte contre le terrorisme et l’extrémisme. Le CT va appuyer les facilitateurs de ces dialogues.

1. Les Comités Locaux de Résilience (CRC):

Le CT va appuyer le processus de création de ces comités en collaboration avec les municipalités. Il va conseiller l’équipe programmatique pour bien faciliter l’engagement des municipalités pour ce processus. Le CT va également accompagner et appuyer les dialogues qui seront engagés dans le cadre de ces CRC.

1. Les Plans d'Engagement Créatifs:

Au terme du processus de développement positif des jeunes, ces derniers devront être en mesure de développer des PECs dont une partie d’activités sera réalisée par eux-mêmes. Le CT va appuyer toutes les composantes de ce processus. Le CT va également appuyer les capacités des jeunes à développer les activités et à les réaliser dans une perspective de PEV/DPJ.

**Responsabilités de OTCS:**

L’équipe du projet et plus spécifiquement, le Senior Project Manager, le Coordinateur du Projet et le responsable de planification, Suivi et Évaluation travailleront en étroite collaboration avec le CT qui sera recruté (ée) pour cette mission. OTCS agissant en Chef de File du projet CREATE, mettra à la disposition du CT tous les documents du projet.

**Considérations spécifiques:**

* Par rapport au projet: Le projet repose sur le concept du Développement Positif des Jeunes (PYD). Il s’agit d’une approche qui se concentre sur les solutions et sur la valorisation des capacités créatives des jeunes. Le CT est appelé à prendre en considération les aspects spécifiques de cette approche. L’équipe de projet lui facilitera l’accès à tout document pertinent par rapport à cette approche.
* Par rapports à certaines restrictions et principes: le CTest appelée à observer les considérations liées au genre, à l'innocuité (Do No Harm) et à la non discrimination.Tout autre considération de type éthique doit être automatiquement et intrinsèquement considéré.

En outre, le CT est tenu (e) de respecter les principes déontologiques suivants :

* Compétence : Le CT doit posséder les qualités, les compétences et les expériences requises pour entreprendre les tâches proposées et doit collaborer dans la limite de sa formation et de ses compétences professionnelles.
* Honnêteté et intégrité : Le CT doit se montrer transparent avec ses vis à-vis au sujet de : Tout conflit d'intérêts, tout changement apporté au plan de projet négocié et les raisons pour lesquelles ces changements ont été apportés, tout risque que certaines procédures ou activités produisent des informations trompeuses.
* Respect des personnes : Le CT doit respecter la sécurité, la dignité et l'estime de soi des personnes interrogées et des participants au programme. Il incombe au CT de faire preuve de sensibilité et de respecter les différences entre les participants en termes de culture, de religion, de genre, de handicap, d'âge et d'origine ethnique.

**Assurance qualité et gestion des données:**

Tous les livrables soumis par le CT seront révisés par l'équipe M&E et l'équipe du projet. Etant un membre de l’équipe du projet (sous le titre d’un **Consultant**), le CT aura un accès égal à toutes les ressources programmatiques du projet

**Les documents produits par le CT dans le cadre de la réalisation de ses tâches, restent la propriété exclusive de OTCS.** Le CT n’est pas de ce fait éligible à toute utilisation potentielle de ces données pour des fins personnelles.

**Durée de Consultation:**

Cette consultation sera d'une durée globale de 14 mois à partir du **1 Avril 2022**.

**Exigences du consultant:**

L’OTCS attend les compétences et l'expérience suivantes :

* Mastère en sciences humaines et sociales ou en un autre domaine technique connexe,
* Expérience confirmée dans l’appui au processus et projets de PEV-DPJ,
* Capacités dans le domaine du développement des approches et des outils de PEV-DPJ,
* Capacités confirmées par rapport aux études sur la prévention de l’extrémisme violent,
* Bonne expérience de travail avec des institutions publiques tunisiennes de préférence des municipalités et de structures de promotion et de prévention sociale,
* Capacité confirmée en analyse de données quantitatives et connaissance des approches et systèmes d'analyse qualitative,
* Excellentes compétences rédactionnelles en français et en arabe,
* Autres variables qui pourraient être importantes dans ce contexte pertinent pour le contexte du projet.

**Critères de sélection:**

Les propositions du/de chercheur (se) seront sélectionnées en raison de :

1. La pertinence du CV et des expériences professionnelles similaires.
2. Les qualifications du candidat (e).

**Candidatures**

Pour postuler, les candidats (tes) intéressés (ées) doivent soumettre à l’adresse suivante [otcs.contact@gmail.com](mailto:otcs.contact@gmail.com) leur dossiers de candidatures au plus tard le **23 Mars 2022** à 23h59 en incluant les deux documents suivants :

* Curriculum vitae;
* Une lettre de motivation (pas plus de 2 Pages).

**Remarque**: Seuls les deux documents suivants peuvent être envoyés: CV et une lettre de motivation.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Aucun appel téléphonique n’est possible pour le suivi des candidatures. Veuillez consulter notre page FB pour plus de détails sur notre travail et notre mission.